

ne vous contraint pas à prendre des médicaments pour l'instant. Si vous négligez d'indiquer *toutes* vos affections préexistantes dans le formulaire et que vous devez vous prévaloir de la couverture pendant votre voyage, la compagnie d'assurances pourrait refuser de payer vos factures d'hôpital.

Lorsque vous êtes en voyage, ayez toujours sur vous une preuve de votre couverture d'assurance. De plus, dites à votre agent de voyage, à un ami, à un membre de votre famille ou à un compagnon de voyage comment communiquer avec votre assureur.

Si vous recevez des soins médicaux pendant votre voyage, demandez au médecin ou à l'hôpital de vous remettre une facture détaillée avant de quitter le pays. Rien n'est plus frustrant que de tenter d'obtenir les documents nécessaires lorsque vous êtes à des milliers de kilomètres. La plupart des compagnies d'assurances n'accepteront pas de copies ou de télécopies de vos reçus, mais vous devriez en garder des copies pour vos propres dossiers.

Quelques questions à poser...

Lors de l'évaluation d'un régime d'assurance-maladie de voyage, posez les questions suivantes :

- Offre-t-il une couverture continue avant, pendant et après votre voyage?
- Pouvez-vous le renouveler de l'étranger et couvrira-t-il la durée maximale de votre séjour?
- Comprend-il un numéro d'urgence vous permettant de joindre de n'importe où et en tout temps, en français ou en anglais (ou par l'intermédiaire de services d'interprétation), des fournisseurs de soins de santé dans le pays que vous visitez?
- Couvre-t-il les frais d'hospitalisation à l'étranger en cas de maladies ou de blessures ainsi que les frais médicaux connexes (le traitement de certaines blessures peut dépasser 250 000 \$)?
- Couvre-t-il les visites chez le médecin et les médicaments d'ordonnance?